

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS1866

présenté par

M. Marchio, M. Catteau, M. Frappé, Mme Lavalette, M. Taché de la Pagerie, Mme Levavasseur,
M. Muller, M. Lottiaux et Mme Loir

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.